

Erwann BINET
Député de l'Isère
Conseiller départemental de Vienne 1

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat Chargé des transports, de
la mer et de la Pêche
Ministère de l'Environnement
Tour Pascal A et B
Tour Séquoia
92055 LA DEFENSE Cedex

Vienne, le 02 JUIN 2016

Réf : SPV

Monsieur le Ministre, *Cher Alain*,

La presse lyonnaise se fait l'écho depuis quelques semaines du projet de déclassement des voiries autoroutières A6 - A7 pour leurs parties situées au cœur de la ville de Lyon. Un projet d'aménagement de ces voiries en boulevards urbains doit être engagé par la Métropole. Ce projet est légitime.

J'ai pu prendre connaissance du courrier que vous avez adressé à ce sujet à Monsieur Gérard Collomb, président de la Métropole de Lyon le 3 mai dernier.

Vous confirmez ainsi votre accord de principe à la demande de déclassement tout en précisant qu'il « convient d'être vigilant à ce que les mesures prises se fassent dans l'intérêt des circulations à l'échelle globale ». Je partage pleinement cet avis. Le resserrement du trafic au cœur de Lyon et son report en périphérie doivent être appréciés à la bonne échelle. Ce d'autant que les voiries routières et autoroutières situées en périphérie de Lyon sont très largement saturées. Vous accédez d'ailleurs à cette considération lorsque vous évoquez des études « en cours » sur un « grand contournement autoroutier de Lyon » comme la nécessité de prévoir l'orientation des trafics de transit « vers les itinéraires de contournement ».

D'évidence, la mise en place de « mesures globales » doit s'accompagner d'une réflexion à la même échelle. Cette réflexion doit dépasser le seul territoire métropolitain pour associer les intercommunalités situées dans le département du Rhône et dans les départements limitrophes comme l'Isère.

Or, à ce jour aucun élu de ma circonscription, directement impactée par ces décisions, n'a été sollicité pour réfléchir aux impacts de ce déclassement. Vous annoncez la constitution d'un groupe de travail chargé de rendre ses conclusions pour le 30 juin prochain. Je ne vous cache pas mon étonnement de voir un tel dossier avancer sans consultation des territoires autres que celui de la Métropole. Nous avons besoin d'une réflexion sur la gestion du trafic de transit de la région urbaine de Lyon. Cette réflexion doit être la plus large possible si l'on veut qu'elle puisse aboutir sur des solutions efficaces sans pénaliser de nouveaux territoires.

C'est pourquoi je souhaiterais que puisse être organisée avant les conclusions de ce groupe de travail, une information et une concertation avec les élus des territoires isérois impactés par les conséquences du report du trafic écarté de la traversée lyonnaise.

Je vous remercie de l'attention bienveillante que vous réserverez à cette demande et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement,


Erwann Binet